Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 25/11/2026

SILVE INTERMARCHE rappelle POMMES DE TERRE Raclette Rissolées vapeur 2,5 kg



- Noms des modèles ou références concernés : **POMMES DE TERRE Raclette Rissolées vapeur 2,5 kg TERROIRS**
- Marque : **TERROIRS**
- **GTIN 3250399883488 Lot 26128774**
- Conditionnements : **Filet 2,5 kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 16/10/2026 au 19/11/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **EMB47285C**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Teneur élevée en glycoalcaloïdes**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Des teneurs élevées en glycoalcaloïdes ont été détectées dans ce lot. Bien que ces substances soient naturellement présentes dans la pomme de terre, une consommation en quantité excessive peut provoquer des troubles digestifs tels que des nausées, des maux de ventre, des vomissements et des diarrhées.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre